

Sites & Sols

Un plan pour faire décoller l'agroforesterie

Le 18 décembre 2015 par Romain Loury



Réinjecter du carbone dans les sols
DR

Le ministère de l'agriculture a lancé jeudi 17 décembre un plan de développement de l'agroforesterie, pratique qui consiste à planter des arbres sur les champs agricoles afin de dynamiser les sols. S'il demeure un grand flou sur les moyens alloués, l'Association française d'agroforesterie (AFAF) se dit très satisfaite de l'impulsion donnée à cette pratique agro-écologique.

Au printemps dernier, deux rapports, l'un du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), l'autre de l'AFAF, incitaient le ministère à aller plus loin sur le sujet. Tous deux soulignaient les bienfaits de cette pratique, aussi bien pour la biodiversité que pour la santé des sols, qui se trouvent enrichis en matière organique et voient donc leur productivité augmenter.

L'agroforesterie est d'ailleurs l'une des pratiques agricoles prônées, avec les semis direct (sans travail du sol) et le couvert végétal, par l'initiative «4 pour 1.000», lancée début décembre à la COP 21 afin d'améliorer le stockage de carbone dans le sol. L'objectif de ce projet est double: utiliser les sols comme puits de carbone face au réchauffement climatique, améliorer la productivité face à la demande alimentaire croissante.

«Je ne connais pas de meilleur amortisseur climatique que le sol», juge Alain Canet, président de l'AFAF, contacté vendredi par le JDLE. Si l'agroforesterie était plus étendue, «on n'aurait pas besoin de plans spécifiques sur les abeilles, sur les oiseaux, sur l'eau ou sur le carbone», avance-t-il.

5 AXES, 23 ACTIONS

Présenté jeudi par le ministre Stéphane Le Foll, ce plan de développement de l'agroforesterie couvre la période 2015-20, et se décline en 5 axes et 23 actions. Modèle du genre, on y trouve toutes les mesures attendues de cet exercice de style: création d'un Observatoire de l'agroforesterie, réseau de fermes agroforestières, élaboration de propositions sur les dispositifs d'aide, étude des leviers fiscaux, formation dans l'enseignement agricole, création d'un réseau de conseillers agroforestiers, soutien à des filières de valorisation des produits issus de ces exploitations...

«Ce plan, nous en pensons beaucoup de bien, car nous l'avons voulu et nous l'avons demandé. Il est important que l'on entre dans une ère de co-construction [avec les pouvoirs publics], et que le sujet ne soit plus porté par une seule association [l'AFAF] qui pousse tant qu'elle peut», se réjouit Alain Canet. Seul bémol: «cela manque de moyens, nous ne disposons pour l'instant d'aucune somme allouée».

Certes, il existe des moyens pour un agriculteur d'obtenir des aides en vue d'une conversion agroforestière. Celui-ci peut ainsi se faire rembourser 80% des dépenses éligibles (montage du dossier, achat du plant, tuteur, taille, suivi pendant trois ans, conseil, etc.), à moitié par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), à moitié par les collectivités locales, explique Alain Canet.

UN MAILLAGE TERRITORIAL TRÈS DISPARATE

Toutefois cette procédure de financement d'un projet agroforestier par le Feader est régionalisée, et la moitié des régions françaises ne l'ont pas activée. De plus, l'agroforesterie n'est réellement représentée et défendue que dans une quarantaine de départements, que ce soit par des associations, des chambres d'agriculture ou même des fédérations de chasseurs, explique Alain Canet. «Il faut changer d'échelle, et pour cela il faut que nous ayons les moyens de répondre aux besoins dans chaque département», ajoute-t-il.

Les bonnes volontés politiques suffiront-elles à faire évoluer l'agriculture vers un mode un peu plus écologique? Au vu des résultats du plan Ecophyto, dont l'objectif était de diminuer l'usage des pesticides, on peut en douter. Le constat d'échec est partagé par Alain Canet: «on ne voit aucun résultat d'Ecophyto, tout simplement parce qu'il faut repenser le système à la base: remettre du carbone dans le sol et améliorer son activité biologique. Tant qu'on ne fera pas ça, on pédalera dans la choucroute»